

Le proposant

1 Raison Sociale de la Société Proposante:

2 Adresse:

Code Postal: Ville:

Adresse Mail: Tel:

3 N° SIREN: **4** Code APE de l'entreprise:

5 Détail de l'activité:

6 Chiffre d'affaires annuel consolidé HT (dernier exercice connu):

Conditions d'éligibilité

1 Le proposant déclare:

1. Ne pas avoir reçu de proposition émanant de CHUBB au cours des 6 derniers mois	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
2. Que son chiffre d'affaires annuel consolidé (y compris ses filiales) est inférieur ou égal à 50 millions d'euros hors taxes	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
3. Que lui et ses filiales disposent de logiciels antivirus et pare-feu mis en place sur l'ensemble de leurs réseaux et systèmes d'information.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
4. Que lui et ses filiales stockent des copies de sauvegarde en dehors du site d'exploitation dans un lieu convenablement protégé contre les risques d'incendie et de dégâts des eaux, au moins une fois par mois.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
5. Que lui et ses filiales ont mis en place des procédures de contrôle d'accès individuels et de gestion des « mot-de-passe » sur leurs réseaux et systèmes d'information.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
6. Que lui et ses filiales déploient des patchs de sécurité, et mettent à jour leurs logiciels, au minimum tous les 6 mois.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
7. Que lui et ses filiales ne conservent pas de données de cartes de paiement sur tout ou partie de leurs systèmes informatiques.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
8. Que lui et ses filiales déclarent ne pas avoir fait l'objet de réclamations et/ou ne pas avoir connaissance de faits ou de circonstances survenus au cours des 12 derniers mois susceptibles de mettre en jeu les garanties du contrat Chubb Easy Solutions Cyber .	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
9. Que la société proposante, ses filiales et participations exercent leurs activités dans des secteurs autres que ceux listés au paragraphe 4 / page 4 de la présente proposition.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu OUI à toutes les questions, choisissez votre option de garantie dans la grille tarifaire ci-après.

Si vous avez répondu NON à au moins une des questions, contactez votre Intermédiaire pour une étude plus adaptée à votre situation.

Termes & conditions de l'offre

1 **Conditions contractuelles :**

Les termes et conditions de cette offre sont régis par les documents contractuels suivants : Police : FR_201707_Chubb_Easy_Solutions_Cyber_CG

2 **Loi applicable :**

Les règles de droit applicables au présent contrat sont celles du droit français

3 **Territorialité : MONDE ENTIER**

A l'exclusion de la Syrie, la Corée du Nord, le Nord Soudan, Cuba, la Crimée et l'Iran.
Toute réclamation formulée ou tout jugement rendu sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique et/ou Canada ou l'un de leurs états, territoires ou possessions.

4 **Activités ne répondant pas aux conditions d'éligibilité de la présente : ACTIVITES EXCLUES**

- Institutions Financières,
- prestataires de services de paiement,
- sociétés informatiques,
- établissements de santé ou de soins,
- sociétés d'enchères en ligne,
- sociétés de Jeux et paris en ligne,
- sociétés de vente en ligne,
- administrations, collectivités locales ou territoriales,
- sociétés du secteur énergétique (y compris Pétrole/gaz),
- sociétés du secteur de l'hôtellerie et de la restauration,
- sociétés de commerce de détail.

5 **Sanctions internationales:**

AUCUN ASSUREUR N'EST REPUTE FOURNIR DE GARANTIE ET AUCUN ASSUREUR N'EST TENU AU PAIEMENT DE TOUT SINISTRE OU DE TOUTE INDEMNITE EN DECOULANT SI LA FOURNITURE D'UNE TELLE GARANTIE, LE PAIEMENT D'UN TEL SINISTRE OU D'UNE TELLE INDEMNITE EXPOSE L'ASSUREUR A UNE QUELCONQUE SANCTION, INTERDICTION OU RESTRICTION MISE EN ŒUVRE EN APPLICATION DES RESOLUTIONS DES NATIONS UNIES OU DES SANCTIONS ECONOMIQUES ET COMMERCIALES, OU DES LOIS OU REGLEMENTS DE L'UNION EUROPEENNE, DU ROYAUME-UNI, OU DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Termes & conditions de l'offre

1 Options de garantie par période d'assurance et franchises:

Chiffre d'affaires annuel en Millions d'euros	Limite d'engagement toutes garanties confondues par période d'assurance					
	100.000€	250.000€	500.000€	1.000.000 €	2.000.000€	3.000.000€
Jusqu'à 2,5 M€	654 €	927 €	1 472 €	2 235 €		
entre 2,5M€ et 5 M€		1 145 €	1 799 €	2 671 €	3 434 €	
entre 5M€ et 10M€		1 472 €	2 289 €	3 597 €	4 687 €	5 832 €
entre 10M€ et 25 M€			3 107 €	4 851 €	6 540 €	8 775 €
entre 25M€ et 50 M€				6 540 €	9 156 €	12 263 €

Franchises par sinistre	1.000 €	1.500 €	2.000 €	2.500 €	3.500 €	5.000 €
Perte d'exploitation (Délai de carence)	12h	12h	12h	12h	12h	12h
Frais d'assistance à incidents (dont coach)	0	0	0	0	0	0

Les primes mentionnées sont des primes annuelles et s'entendent TTC (taxe d'assurance comprise).

2 Option Retenue (merci d'indiquer ci-dessous l'option retenue et la prime correspondante):

Limite :

Prime :

3 Période d'assurance (merci d'indiquer la date d'effet ainsi que la date d'échéance souhaitée):

Date d'effet :

Date d'échéance:

Sauf mention contraire, le contrat prendra effet le jour de l'acceptation par l'assureur, sous réserve du paiement de la cotisation.

Tableau de Garanties

Garanties	Montant de garantie	Garantie accordée
Garantie Responsabilité Civile:		
Responsabilité Civile de l'Assuré en cas d'Atteinte à la vie privée ou à la confidentialité des Données	Sans sous-limite	OUI
Responsabilité Civile de l'Assuré en cas d'Atteinte à la sécurité des Réseaux	Sans sous-limite	OUI
Responsabilité Civile médias de l'Assuré	Sans sous-limite	OUI
Garantie Dommage:		
Tentative d'extorsion informatique	Sans sous-limite	OUI
Atteinte aux Données, à la sécurité ou à la disponibilité du Système informatique	Sans sous-limite	OUI
Pertes d'exploitation	Sans sous-limite	OUI
Frais supplémentaires additionnels	Sans sous-limite	OUI
Frais d'assistance à incidents	Sans sous-limite	OUI
Pertes liées aux cartes de paiement	Sans sous-limite	OUI
Sanctions administratives	Sans sous-limite	OUI
Fraude téléphonique	Sans sous-limite	OUI
Période d'indemnisation:		
Atteinte aux Données, à la sécurité ou à la disponibilité du Système informatique		12 mois
Pertes d'exploitation		3 mois
Frais supplémentaires additionnels		3 mois
Frais d'assistance à incidents		3 mois

Réserves

Cette proposition est émise sous réserve de la réception et de l'approbation par Chubb de la présente demande dûment datée et signée par le Souscripteur.

Tout fait ou circonstance de nature à modifier les réponses données à l'Assureur survenu entre la date de remise de la proposition et la date de prise d'effet de la garantie, doit être déclaré à l'Assureur.

L'Assureur se réserve le droit, après analyse de ces modifications, d'amender les conditions tarifaires et/ou les garanties proposées ou de retirer sa proposition.

Il est rappelé en outre que le défaut de déclaration de ces faits ou circonstances peut entraîner la nullité du contrat, s'il change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, conformément à l'article L113-8 du code des assurances.

Les garanties ne seront acquises aux assurés qu'à compter de la réception par Chubb et de l'approbation par Chubb de l'ensemble de ces informations.

Validité du Tarif

Ce tarif est valable 90 jours à compter de son émission et en tout état de cause jusqu'au 31/12/2018

Le soussigné, représentant légal de la société ou toute personne dûment habilitée à la représenter, reconnaît :

- Avoir été informé que toute réticence, fausse déclaration ou inexactitude dans les réponses aux questions qui précèdent, entraîne les sanctions prévues aux articles L113-8 (nullité du contrat) et L113-9 (réduction des indemnités ou résiliation du contrat) du Code des Assurances,
- Avoir été informé qu'il peut demander à l'Assureur communication et rectification de toute information le concernant, qui figurerait sur tout fichier à usage de la Société. Ce droit, prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, peut être exercé auprès du Département « Communication »,
- Avoir reçu la fiche d'information relative au fonctionnement des garanties « Responsabilité Civile » dans le temps,
- Avoir préalablement pris connaissance, accepter et rester en possession de la police Chubb Easy Solutions Cyber référencée et jointe à la présente proposition ainsi que d'une copie de cette proposition et des conditions particulières de souscription adressées après la souscription du contrat d'assurance. Ces éléments constitueront la base du contrat d'Assurance souscrit par le proposant,
- Avoir donné au courtier mentionné en entête de la présente proposition d'assurance, mandat exclusif de placement de sa garantie Chubb Easy Solutions Cyber auprès de la compagnie Chubb, le présent mandat annulant tout mandat et/ou instructions précédents.

Déclaration

Après nous être renseignés, nous déclarons que les informations fournies dans ce document sont exactes et que nous n'avons volontairement omis ni supprimé aucun fait. Les informations ainsi communiquées pourront servir de base à l'éventuelle souscription d'une police d'assurance Chubb Easy Solutions Cyber. Nous nous engageons également à informer l'assureur de toute modification pouvant survenir de ce jour à la date d'effet de notre police d'assurance Chubb Easy Solutions Cyber.

Pour la Société Proposante (le président, le gérant ou le représentant légal dûment habilité de la société souscriptrice)

Fait à :

le :

Signature et fonction du représentant légal du proposant avec cachet du proposant :